trait une monstruosité. Mais ce n'est qu'un sait jaune lui sait donner la présérence dans les mar-Voici donc cette annonce, que nous traduisons textuellement: A LOUER AU PLUS OFFRANT,-Le tombeau de Napoléon, sis à l'île Sainte-

Espagne.-La reine d'Espagne est positivement enceinte. Les médecins lui ont défendu l'exercice du cheval. Les voitures sont d'ordinaire attelées de mules qui ont l'alture plus douce que le cheval. Lorsque S. M. aura atteint le troisième mois de sa grossese, cet esvénement sera annoncé pas la Guzette.

Mme DE LAMARTINE. - Tout le monde sait que la compagne de l'illustre poète est une anglaise, dont le nom de demoiselle était Birch. Voici comment le Guardian de Manchester rapporte les circonstances de cette union. Miss Birch avait dépassé depuis quelque temps déjà le printemps de la vie, lorsque la lecture des "Méditations" lui inspira une admiration sans bornes, mélé d'un sentiment plus tendre, pour l'anteur de ces pages sublimes. Apprenant bientôt après que M. de Lamartine éprouvait de grands embarras dans ses aifaires, elle lui écrivit pour lui offrir su fortune tout entière, à la réserve d'une faible pension destinée à subvenir à ses besoins. Lamartine, vivement touché de cette amour jusqu'alors ignoié, partit aussitôt pour a ler se jeter au pieds de sa bienfai-trice, et bientôt après la fortune de Miss Birch devenait en effet la sienne.

-On écrit de St-Pétersbourg, 7 juillet: "Le choléra continue à sévir dans notre capitale. Daprès le rapport du conseil de salubité, il y a eu dans la journée du 4,1,064 nouveaux cas, 553 décès et 124 guérisons. Le le demain matin, il v avait 2,983 cholériques en traitement. A Moscou, le 30 juin dernier, le nombre des personnes atteintes par le choléra était de 1,074, dont treute ont

succombé dans la même journée."

On écrit de Pesth (Hongrie), le 7: " M. de Rothschild a offert à notre gouvernement un emprunt de 49 milions de florins (100 milions de francs.)

"Les Hongrois ont pris la ville de Varastd, mais ils ont été battus à Saint-Michale, village habité par des Valaques. Les insurges out trois canons. Ils ont fait prisonnier et tué le capitaine comte d'Orsai. Les Hongrois out 52,000 combat-tants divisé en trois corps. On organisera e core 40,000 volontaires; 50,000 faulx arrivent de la Belgique."

D'après les dernières nouvelles de Saint-Pétersbourg, reçues par la voie de Berlin, la capitale de l'empire russe a été pendant plusieurs jours en proie à une certaine agitation. Les individus atteints du choléra et transportés dans les hopitaux succombent si vite, que le peuple a em à un em-poisonnement des fontaines. Il s'est donc rassemblé dans les rue en masses menaçantes, et le bruit s'est généralement répandu qu'il voulait assaillir les hôpitaux des cholériques. Alors on a immédiatement rappélé les troupes de la garde qui étaient en grande partie à leurs camp d'été, et l'on a place des piquets de troupes dans les rues et des canons sur les places guérissant ainsi le peuple de son soupçon insense.

Le czar se conduit admirablement. Tons les jours, il visite la ville et les hôpitaux où le danger est le plus grand.—Un fabricant de cigarres a eté tellement maltraité par le peuple qui l'accusait d'être un empoisonneur, qu'il en est mort ; le czar a fait passer par le knout en sa présence et en pu-blic, sur le marché où l'attentat a été commis, trois des meneurs de cet attentat, lesquels ont été en outre, incorporés à vie dans l'armée.-Dans une allocution au peuple l'empereur a menace des peines les plus sévères, quiconque renouvelerait depareils attentats Tels sont les faits qui ont donné lieu aux bruits ridicules d'une sanglante émeute qui aurait éclaté à Saint-Pétersbourg.

- Les pasteurs des deux églises protestantes de la capitale ont éprouvé le désir d'assister aux funérailles de l'archeveque de Paris, et de rendre ainsi un juste hommage à sa mort et à sa mémoire. Ils out chargé leur collègue, M. Athanase Coquerel représentant du peuple, de se rendre auprès de l'abbé Jaquemet, premier grand-vicaire capitulaire, pour lui exprimer les sentiments unantmes des pasteurs protestants et l'informer de leur intention de suivre le cottége funébre depuis l'ar-chevêché jusqu'au parvis de la cathédrale, s'il pouvait leurs assigner une place qui conciliât les scrupules de leurs foi et les règles du culte catholique. L'abbé Jaquemet a parfaitement accueilli M. Coquerel, et a exprimé son regret que la cérémonie religieuse Catholique étant continué et pour le moment de la levée du Corps et pendant tout le parcours il devenait impossible d'assigner une place aux clérgé des dominations Protestantes.

Blés assurés contre la germination, moven constamment et généralement employé, depuis 1816, dans le département de la Seine Inférieure pour préserver le blé de la germination, résultat de pluies survenues entre le moment où on le coupe et celui où on peut le mettre en gerb s. -A mesure que le ble est coupé, prendre, en plusieurs brassées, une quantité de tiges équivalente à cinq ou six gerbes du poids de quinze kilogrammes ou environ, les mettre debout, en former un faisceaux qu'avec quelques brins de paille on liera au dessous de l'épi; ouvrir ensuite ce faisceau par le bas, tant pour faciliter, à l'intérieur, la circulation de l'air; enfin le couvrir d'un chapeau formé d'une forte brassée de tiges appliquées, l'épi en bas, autour de la tête du faisceau, et assujetties à l'aide d'un fort lien de paille. Au moyen de ces précautions, qui ont du rapport avec ce qui se pratique pour le chanvre, la pluie glisse le long des tiges, sans pénétrer dans le faisceau, et alors même qu'elle se prolongerait pendant deux u trois semaines, l'intérieur du faisceau restant ntact, on pourra profiter du premier jour de beau temps pour mettre en gerbes, sans autre dommages qu'une légère altération peut-être de la paille, à la circonférence du faisceau. Ce procédé, qu'il serait si important de voir se propager, a, depuis plus de trente ans, remplacé l'usage des javelles, dans le département de la Seine-Inférieure. Il ne nécessite pas plus de main-d'œuvre, dans le cas même où un temps favorable permettrait de s'en dispenser, et il en peut coûter beaucoup moins, si un temps contraire mettait les cultivateurs dans l'obligation de tourner et retourner les javelles ; il a d'ailleurs l'avantage de rendre la dépense de maind'œuvre certainement utile, tandis que les javelles, quoique tournées et retournées, n'offrent plus, après quelques jours d'un temps humide, que du grain et de la paille avariés. Il a été reconnu: 10. que le blé mis en villotes ou moyettes (tel est le nom donné, suivant les localités au faisceau que nous avons essayé de décrire), profite encore après avoir été coupé, et dans une proportion plus remarquable que le blé resté en javelles, 29 que sa couleur plus

ordinaire chez nos voisins d'outre-Manche, où chés, et lui assure un prix plus élevé de 2 fr. les choses ses plus saintes n'ont de valeur qu'au- au moins par sac de 200 kilogrammes (2 hectotant qu'elles rapportent beaucoup d'argent litres 1/2); 30 que le procédé dont il s'agit donne une plus grande valeur aux récoltes sur pied, par cela seul qu'il garantit à l'acheteur la conservation de ce qui lui a été vendu ; 45 qu'il est moins préjudiciable que l'usage des javelles au développement des jeunes trèffes; 50 et que, grace à ce procédé, le gruau s'échappe moins facilement de l'épi qui est, en outre, moins exposé aux atteintes de la grêle, ainsi qu'à l'avidité des oiseaux et des insectes. Les cultiva teurs qui ont adopté cette usage s'en sont si bien trouvés qu'ils l'ont étendu à la récolte des seigles et des avoines, et qu'ils le pratiquent même alors que l'état de l'atmosphère leur inspire le plus de sécurité. Enfin, il a eté recommandé en 1847 par M. le ministre de l'agricolture et du commerce, ainsi que par M. le ministre de la justice et des cultes dans un circulaire adressé a MM, les évêques et à MM, les préfets, avec invitation de lui donner la plus grande publicité possible.

ANNONCES NOUVELLES.

Théâtre Royal--les Petites Danseuses Viennoi-Théâtre Royal.-La famille Montplaisir-Lundi.



MONTRÉAL, II AOUT, 1848.

RÉFORME ÉLECTORALE.

Nous attendions avec impatience les chiffres que nous avait promis il y a quelque temps nore confrère du Journal de Québec, concernant a population du Haut et du Bas-Canada, Nous n'avons rien perdu pour attendre. Ces chiffres contenus dans l'article suivant sont officiels et complets. Ils prouvent jusqu'à l'évidence com-Li n serait absurde et suicide l'agitation par nous en ce moment de la question de la réforme el ctorale hâsée sur la population. Ce scrait vouloir placer 'e Bas-Canada sur un pied d'infériorité dans la Legislature-Unie. Assurément, meun homme politique éclaire, aucun ami sincère de nos compatriotes et de nos institutions peut vouloir ce résultat. En présence de cech fir s, ceux-là même qui par haine ou par amilion personnelle, voudraient agiter une question si intem estive et si absurde, doivent omprendre, que tous leurs efforts seront vains et que le peuple du Bus-Canada ne consertira amais à travailler à son propre abaissement po-

Quant à la réforme Electorale et Parlementaire bien entendue que nous a promis le ministere libéral, nous sommes persuadé qu'il sera prêt à la prochaine session à la proposer au Parlement. Cette réforme, selon nous, doit consiste: dans l'augmentation du chiffre de la représontation, afin de placer la Chambre d'Assemblée hors des atteintes de la corruption et des séductions du pouvoir; dans une répartition plus égale de la représentation surtout par rapport aux bourgs-pourris, qui deivent perdre instaen e indue que leur a donnée l'Acte l'Union. Enfin dans des changements dans la constitution et composition du Conseil Législa-

No us venons ar jourd'hui accomplir notre promesse au si jet des chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouflant de la patrie.

En ouvrant la discussion importante de la réforme électorale, nous avons pris pour base de cette discussion les recensements de 1829 et 1842 pour le Haut Canada, et de 1831 et 1844 pour le Bas-Canada.

Nons avons dit dans le cours de la discussion qu'à l'heure qu'il était, la population du Bas-Canada ne pouvait pas dépasser 770,000; que a population du Haut Canada pouvait être supérieur en nombre à celle du Bas-Canada, et que, dans tous les cas, elle le serait avant qu'on

ait pu mettre à effet la réforme demandée. Tout réceinment nous avons publié des staistiques intéressantes et très détailées, non seulement sur le progrès général de la population, mais encore sur le progrés relatif de la population dans disserents comtés du Bas-Canada, Ce calcul n'élève pas cette population au-delà de 767.000.

Mais nous avons acquis un moyen d'arriver plus sûrement à la vérité par les renseignements officiels que nous nous sommes procures. Nous pouvons dire en passant qu'ils viennent si fortement à l'appui de notre thèse, que nous ne regrettons pas de les avoir attendus un peu longtemps.

Nous allons commencer par le Haut-Canada.

		to minerioe par le rrade oune
a	popul	ation du Haut-Canada était en
		de 95,000
	1824	
		158,027
	1830	210,437
	1832	
	1834	320,693
	1836	
	1839	407,515
	1841	465,357
	1842	
oı	us alla	ing maintenant donner un tabl

Nous allons maintenant donner un tableau comparatif de la population du Haut-Canada pour 1842 et 1848, dans ses 20 districts judiciarires.

	_	1842.	1848.
strict	de Brock,	17,286	29,219
	Colborne,	13,706	22,379
	Eastern,	32,008	40,279
	Gore,	45,058	54,542
	Home,	83,301	106,354
	Huron,	7,190	20,278
	Johnston.	32,445	42,111

Newcastle, Ottawa, Niagara, Prince Edwar Simcoe, faisa	n t	44,179 10,364 43,370 17,648
partie du di trict de Hou Talbot, Victaria, Wellington, Bathurst, Dathousie, London, Midland, Western,		20,940 15,696 22,933 34,342 32,086 25,039 46,536 42,000 29,000
,	486,055	698,345

La population du Haut-Canada en 1848, es done de 698,345, ou de près de 700,000.

En 1842 elle n'était que de 486,055; elle s donc augmenté dans l'espace de six ans scule ment de 212,290? Ce dernier résultat est une réponse accablante pour ceux qui affirment que l'immigration fait du Haut-Canada un simple lieu de passage, puisque le chiffre officiel de la portion de l'immigration qui s'est établi au Haut-Canada durant les 6 dernières années, n'est que de 172,851, comme on peut le voir par le tableau comparatif que nous donnons. Le reste est dù à l'accroissement de la population par les causes nature les.

Cetaccroissement prodigieux est un fait qui se perpetue et qu'ont prouvé des chistres officiels et incontestables, et qu'on a contesté pourtant sous le prétexte d'abord que l'immigration ne s'arrêtait pas au Haut-Canada, et qu'elle agnait toujours les Etats-Unis; ensuite qu'il n'y vait plus de terres à établir dans le Haut-Caada; que s'il y en avait encore elles étaient cloignées du fleuve et qu'elles ne tentaient pas es emigrants qui aimaient mieux sans doute, suivant ces calculateurs, aller s'établir dans les forêts de la république voisine, sans plus de chemins ni plus de grande rivière à admirer et à contempler. On a dit aussi que l'émigration Lurope vers l'Amérique devait nécessairement diminuer d'année en année, parce que les causes de cette émigration diminuent chaque

Nous allons commencer par arriver à l'expliration d'un fait devenu incontestable par les hiffres suivants que nous devons à l'obligeance de M. Buchanan, scristendant de l'immigraion. Le tableau qui suit donne les nombres qui 'établissent au Bus-Canada, au Haut-Canada et aux Etats-Unis; nous voulons parler des em grants qui passent par le St. Laurent :

U	o I i i i i i i i i i i i i i i i i i i		
	B. Canada.	H. Canada.	E. Unis.
1812	6,600	34,760	3,014
1843	1,205	16,914	2,810
1844	4,054	20,400	1,813
2845	2,409	20,861	4,084
1846	1,909	26,736	6,978
1847	3,700	53,181	30,600
		-	

Totaux 19,872 172,851 48,699 Il y a quelque chose de plus pour prouver que l'émigration ne fait pas que passer par le Haut-Canada. On sait que dans certains ports des Etats-Unis où débarque l'émigration du royaume-uni, il y a des agents de la Grande-Bretagne pour la recevoir et la diriger vers les colonies anglaises, quand elle désire s'y rendre. Le tableau suivant indique le nombro des émigrés qui sont arrivés au Canada par le Saint-Laurent, ainsi que celui des émigrés qui y sont

	at les mais-onis,	
Arriv	és par le St. Laurent.	Par les Etats-Un
1842	44,374	2,500
1843	21,727	1.800
1844	20,142	4.920
1845	25.375	2.612
1846	32,573	2,864
1847	90,150	5,580.
	50.,100	0,000.

Pour combattre l'opinion de ceux qui affir ment que l'émigration Européenne doit diminuer l'année en année, parce que les causes qui la produisent s'effacent de jour en jour, il suffit de leur demander s'ils s'imaginent sérieusement que l'accroissement annuel de la population dans un pays Européen donné, l'Angleterre par exemple, l'Irlande ou l'Ailemagne, n'excède pas plusieurs fois la population qui en sort pour aller chercher dans le nouveau monde une ai sance et un bien-être qu'elle ne trouve pas sur le sol natal, et veulent-ils dire que cet accroissement sera la cause infaillible d'une immigration décroissante? Nous aimons à faire remarquer du même coup que nous ne prenons pas l'immigration prodigieuse de l'année dernière comme base et point de départ de l'immigration venir.

L'emigration de cette année dont plus de 19 vinguèmes gagnent le Haut-Canada sera à peine de 25,000 âmes.

Il ne nous reste plus qu'à répondre à ceux qui prétendent qu'il n'y a plus de terres à établis dans le Haut-Canada. Pour répondre à cette assertion quelque pen hardie et extravagante, il nous a failu aller à la source et nous avons en pour résultat positif que la portion des terres établies, n'excède pas la vingtième partie des terres à établir dans un beau pays, plan, et sous un ciel beaucoup plus favorable que le nôtre à la culture. Ce sol est creusé et sillonné en tous

sens par des lacs immenses et de belles rivières. Maintenant passons au Bas-Canada.

La population du Bas-Canada était En 1825 de " 1831 de 511.917 " 1814 de

Elle ne s'est accrue dans l'espace de 13 ans que de 178,865, tandis que celle du Haut-Canada a augmenté de 212,290 en six ans seulement, et cela avec une population primitivo de beaucoup moindre.

Pour constater d'une manière positive le progrès de la population dans le Bas-Canada depuis le recensement de 1844, nous allons donner successivement les diverses causes d'accroissement qui se réduisent à deux, le surplus des naissances sur les morts et l'immigration. Le tableau suivant qui est officiel, contient le nombre des morts, des naissances et l'accroissement de la population dans les différents districts, de 1844 à 1847 inclusivement. Le district de St. François, se trouve compris dans le district de Montréal et dans celui des Trois-Rivières. Nous prenons tout entier 1844, dont la plus grande partie se trouve nécessairement comprise dans le recensement de 1848, pour compenser le produit de la portion de 1848 qui nous est naturellement inconnu.

	1		1844.	
	Qiébec Montréal Gaspé T. Rivière	Morts. 5,951 7,254 115	Baptêmes. 10,275 17,338 540	accioissemen 4,324 10,684 425
			1845.	
	Québec Montréal T. Rivière Gaspé	4,670 7,848 es 1,116 108	10,916 19,299 3,223 642 1846.	6,246 11,451 2,107 534
	Québec Montréal Gaspé T. Rivière	6,360 9,566 128 s 1,603	10,654 19,337 789 3,337	4,294 10,671 461 1,734
a a e	Québec Montréal T. Rivière Gaspé	10,224 9,435 s 1,233	1847. 11,715 18,772 3,612	1,494 9,337 2,374
e a		65,616	130,249	66.136.

A ce chiffre d'accroissement, 66,136, il faut ajouter, 2,894, nombre des morts à la Grosse-Isle qui ne doivent pas entrer en ligne de compte dans ce calcul, et qui cependant se trouvent consignés dans le regitre mortuaire pour 1847. Il faut encore compter l'immignation qui est restée dans le Bas-Canada depuis 1844 inclusivement, c'est a dire 12,072. Il ne faut pas non plus oublier de compter l'accroissement de 1844, dans le district des Trois-Rivières, que nous n'avons pu nous procurer et que l'on peut estimer à 2,000, ainsi que celui de Gaspé pour l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 500 l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 500 l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 500 l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 500 l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 500 l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 500 l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 500 l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 500 l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 500 l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 500 l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 500 l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 500 l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 500 l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 500 l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 500 l'année 1847, et que l'année l'année 1847, et que l'année l'année l'année 1847, et que l'année l'année l'année 1847, et que l'année l'an A ce chiffre d'accroissement, 66,136, il faut mer à 2,000, ainsi que celui de Gaspe pour l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 500, en prenant une moyenne dans les deux cas.

Ce qui élèverait l'accroissement des naissances de 1844 à 1846 que de 38, le nombre de; baptemes étant de 19299 dans la première année et de 19337 dans la dernière. Nous avons quelque chose de plus fort que cela encore pour prouver que cette émigration est considérable. Le nombre des morts en 1846 (nous parlons toujeurs du district de Montréal qui double à pen près en population celui de Qui bec) était de 9566, celui des baptêmes de 19337 et l'acroissement de 10671. Eh bien! en 1847 le nombre des morts, (abstraction faite des morts aux sheds comme cela a été pour le district de Québec) n'est pas que de 9435, celui des naissances de 18702 et l'acroissement de 9337. Quel moyen avez vous d'expliquer cette diminution croissante dans le chiffre des morts et des naissances si ce n'est par la diminution dans la population du Bas-Canada.

Nous ne voulons pas profiter de ce fait déplorable pour retrancher de notre population le chiffre trop gros qu'il y efface en suivant une simple proportion arithmétique; mais nous pouvons sans qu'on ait droit de nous accuser d'exagération, réduire de 76,099 à 60,000 l'excedant de la population sur le Haut-Canada, et dire que notre population ne dépasse pas 760,000 à heure qu'il est.

Ces réflections, nous les livrons froidement à la réflexion de ceux qui aiment sincèrement leur pays et non ceux qui, connaissant ces verités désolantes, font semblant de les nier, parcequ'en flattant de malheureux prejugés et des passions aveugles, ils pensent pouvoir mieux réussir dans leur travail d'orgeuil blessé et d'ambition désordonnée et désorganisatrice.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les documents suivants que nous reproduisons de la Minerve. Ces documents sont la réfutation la plus complète et la plus accablante des accusations mensongères et calomnieuses publiées par M. Lappare contre MM. Nelson et Cartier. M. Lappare comptait probablement sans les témoins de sa bravoure et de son héroïsme à St. Denis pour attaquer aussi brutalement deux honorables citoyens. Il a été bien puni.

Pierre Bourgeois, rentier, ci-devant de St. Denis, et actuellement résidant à Montréal; Séraphin Chenet, ci-devant meunier de St. Denis et Joseph Bellanger, ci-de-vant cultivateur du même lieu, et tous deux résidant Plaidovers Courses de la place aux actuellement à Montréal, certifions respectivement les faits suivants qui ont eu lieu à St. Denis le jour de la ba-taille livrée le 23 novembre 1837, entre les troupes et les citeyens de St. Denis et des paroisses environnantes. Nous certifions que nous avons tous trois pris part à la lutte qui a duré depuis les neuf heures et demie du ma tin jusque vers les quatre heures et demie de l'après-midi Nous affirmons tous bien connaître Henri Lappare, cidevant de St. Denis et actuellement résidant à Mont-réal. Nous certifions avoir vu le dit Lappare dans la maison de Mme. St. Germain au commencement de la bataille ; le dit Lappare presqu'aussitot le feu commence s'est lâchement sauvé, en sautant par une senêtre du pignon de la maison de Mme. St. Germair, c'est-à-dire du pignon que n'assiégeaient point les troupes ; er sautant de la maison, il s'est sauvé par la coulée, a gagné le bas de la côte et est allé se cacher derière les quais chez M. Guérout, en passant par la grève. Nous Seraphin Chenet et Joseph Bellanger avons vu le dit Lappare lorsqu'il est sauté par la senêtre et qu'il a gagné la grève. Nous certifions tous trois que le dit Lappare après sa fuite n'est jamais revenu à la maison de Mme St. Germain. Nous certifions qu'il était notoirement connu dans le village que le dit Lappare s'était enfui et n'avait pris aucune part à la bataille. Nous certifions encore avcir vu M. G. E. Cartier prenant part à la bataille dans la maison de Mme. St.-Germain, allant de côté et d'autre et obéissant aux ordres du Docteur Nelson. Il ne s'est absenté de le maison que pendant environ une heure, le Docteur l'ayant envoyé à St. Antoine pour chercher chez M. Perrin, marchand, et chez tout autre toute la munition q'uil pourrait trouver. C'est vers deux heures que M. Cartier a été envoyé et il est revenu aussi vite qu'il a pu pour continuer de prendre part à la bataille. Ensuite nous certifions que M. Car-tier ne s'est séparé du Docteur Nelson qu'à la seconde expédition des troupes, lorsque le Docteur lui-même a laissé le village de St. Denis. Nous certifions encore que les troupes tiraient du canon sur les embarcations qui traversaient d'une rive à l'autre.

Les sus-nommés Pierre Bourgeois, Séraphin Chenet Joseph Bellanger, ayant été assermentés devant moi, assirment vrai le contenu des présentes dont ils ont déclaré avoir eu lecture, et ont déclaré ne pouvoir signer. Assermenté devant moi, ce 10 août 1848. J. BELLF. J. D.

Je soussignée, Françoise Fortier, épouse d'Ignace Fortier, résidant à St. Denis, et en ce moment en cette ville, certifie avoir passé la journée de jeudi, le 23 novembre 1837, en la demeure de feu Louis Deschambault, Ecr.; que vers les 11 heures A. M., Ovide Perrault entra chez ce monsieur, se disant blessé et demandant à se reposer. Il souffrait beaucoup, et demand à plusieurs reprises à voir ses amis, particulièrement M. Papineau, auquel il témoignait un désir extrême de parler. Après la bataille les Drs. Nelson et Kimber lui firent plusieurs visites. Vers cinq heures du soir MM. George et Henri Cartier arriverent et ont de meuré près de leur ami souffrant, jusqu'à son décès le lendemain matin. Je me suis tenue constammen aux côtés de M. Perrault. Il est absolument et entièrement faux que MM. Cartier se, soient réfugiés dans la cave de la maison qui fut, fermée tout le temps.

J'ai bien connu à St. Denis un nommé Henri Lappare,

notaire, pauvre et sans occupation. Je ne l'ai pas vu le jour de la bataille, ni plusieurs jours après. Le bruit courait qu'il s'était enfui au commencement de l'action. Je suis prête à certifier tout ce qui précède sous ser-

FRANÇOISE | FORTIER. B. H. D'AMOUR, NARCISSE RIVAIS. Témoins. Montréal, 10 août 1848.

Nous soussignés François Jalbert, de St. Denis, ancien

capitaine de milice, et Cyrille Beaudreau, ci-devant marchand de St. Denis, et actuellement résidant au Sault des Récollets, certifions respectivement, que tous deux avons assisté et pris part à la bataille qui a eu fieu à St. Denis le vingt-trois novembre 1837, entre les troupes de Sa Majesté et les citoyens de St. Denis, et des paroisses environnantes, et que tous deux avons pris part à la bataille durant tout le temps qu'elle a durée depuis les neuf heures et demie du matin jusque vers quatre heures et demie de l'après-midi; nous certifions de plus que le docteur Nelson le matin de la bataille a laissé sa maison vers les six heures pour aller lui-même au-devant des soldats pour s'assurer du progrès de leur marche, que le docteur est revenu au village de St. Denis, marchant à une certaine distance en avant des Loupes, et qu'arrivé au village le docteur a donné ordre de rassembier les citoyens dans la grande maison en sept à huit jours avant la bataille, et que M. Papineau etait considéré et regaréé comme le chef du mouve-ment; nous certifions de plus que Georges Etienne Cartier est traversé le matin avant la bétaile avec les gens de St. Antoine, qu'il a pris part à la bataille avec courage et énergie, obéissant aux ordres du docteur courage et énergie, obéissant aux ordres du docteur Nelson, et qu'il ne s'est absenté de la maison de madame St. Germain, que pendant une heure environ, le docteur l'ayant envoyé à St. Antoine chercher de la munition, vers les deux heures de l'après-midi; que M. Cartier est revenu aussi vite qu'il a pu de sa mission, et qu'il a continué de prendre part à la lutte et est toujours resté avec le docteur jusqu'à l'entrée du col. Gore dans le cillage de St. Denis, c'est à dire jusqu'au l'r décembre 1837. Je soussigné François Jaibert certifie spécialement qu'immédiatement apres la bataille, j'ai rencontré M. Cartier dans la maison de Mile. Donmicourt où étaient des soldats blessés, qu'il leur a parlé pour les encourager à n'avoir point peur, les assurant qu'il n'y avait aucun danger pour eux, qu'ensuite j'ai revu M. Cartier avec son cousin Henri Cartier qui avaient en soin M. Ovide Perrault, dans la maison de madame Deschambault; nous affirmons encore tous deux que Deschambault; nous affirmons encore tous deux que l'est entre dix et onze heures que nous avois apris dans la maison assiégée le départ de M. Papineau et du docteur O'Callaghan, et que la fuite de M. Papineau a jeté du découragement et de la consternation paimi un grand nombre. Je soussigné Cyrille Beaudreau, certifie encore manissitét après le départ du docteur de se encore manissitét après le départ du docteur de se encore manissitét après le départ du docteur de se encore manissitét après le départ du docteur de se encore manissitét après le départ du docteur de se encore manissitét après le départ du docteur de se encore manissitét après le départ du docteur de se encore manissitét après le départ du des se encore manissitét après le départ du des se encore manissitét après le départ du des se encore manissitét après le départ de manissitét après le départ de manissité de la constant de la cons core qu'aussitôt après le départ du docteur de sa maison pour aller au devant des troupes, M. Papineau a envoyé chercher mon capot d'étoffe du pays, en fesant dire que c'était pour se déguiser. Je n'ai jamais été payé de ce capot.

(Signé) FRANÇOIS JALBERT, C. BEAUDREAU.

Montréal, 1 aout 1848.

FAITS DIVERS.

Affaire des Juges .- Nous lisons dans la corespondance écrite de Londres au Pilot do cette ville, le passage suivant au sujet de la question de la préséance. "C'est surprenant que les juges Day et Smith s'opposent à ce que le juge Bedard prenne sa place au-dessus d'eux sur le Banc à Montréal suivant la date de sa première commission. Il n'est pas nécessaire l'aller aussi loin en arrière qu'au cas du juge Buller, quoique ce cas s'applique parfaitement, pour justifier M. le juge Bedard. Il y a eu quatre cas semblables en Angleterre depuis quelques années. Quand Sir John Bayley résigna son siège dans le B. R. il prit la place du plus ancien juge Puisné dans la Cour de l'Echiquier.

Quand M. le juge Bayley abandonna l'Echiquier en 1834, Sir James Parke résigna sa place dans le B. R. et lors de sa romination à la cour de l'Echiquier, prit son siège suivant son ancienneté et la date de sa première commission de Plaidoyers Communs et étant nommé à la cour de l'Echiquier, prit son siège d'après la même règle. La même année M. le baron Vaughan résigna sa place dans la cour de l'Echiquier et étant nommé aux Playdoyers Communs prit sa place sur le banc d'après la même règle.

A moins que MM. les juges Day et Smith puissent découvrir quelque chose de plus supréme dans une place dans la cour à Montréal que dans les places de juges des cours suprêmes d'Angleterre, il sera difficile pour les simples observateurs de considérer leurs prétentions autrement que comme supremement ridicules."

Comté de Montmorency.-Le Journal de Québec de mardi publie les résolutions de deux paroisses, qui sont venus depuis l'émeute du Château-Richer, ajouter leur contingent d'approbation de la conduite de M. Cauchon, ce qui fait en tout huit paroisses sur dix qui en ont agi

Chemin de fer de l'Industrie.- Nous apprenons avec plaisir que cette utile entreprise se poursuit avec activité et que déjà le chemin est ouvert du village d'Industrie jusqu'au fleuve. On espère pouvoir terminer durant cette saison les travaux de nivellement.

Le Dr. La Terriere.—Une assemblée de délégués des différentes paroisses du comté de Saguenay a eu lieu le 16 de juillet aux Eboulements. Des résolutions ont été passées approuvant la conduite indépendante et désintéressée du Dr. La Terrière, sa fidélité à remplir ses engagements envers le comté du Saguenay et lui témoignant la reconnaissance de ses électeurs. La réélection du Dr. La Terrière pour le comté du Saguenay est assurée.

La rumeur de la mort du col. Prince a été contredite.

Des ordres viennent d'être données, dit le Morning Courier de ce matin pour mettre en état de défence le petit Fort situé au Côteau du

Couvent de Belæil.—Une correspondance sur les examens de cette maison est inévitablement